

La CGT Finances publiques 31

à

Monsieur le directeur des Finances publiques de la région Occitanie
et du département de la Haute-Garonne

Toulouse, le 6 novembre 2020

Objet : questions et remarques pour la réunion informelle du 6 novembre 2020

M. le directeur régional,

Le dialogue social n'a jamais été aussi exécrationnel dans notre département. Certes, le gouvernement y a très largement participé en imposant les mesures destructrices du statut de la Fonction publique contenues dans le texte de la loi dite de «transformation de la Fonction publique». Mais votre action au jour le jour rend à chaque fois un peu plus violentes les mesures prises. Nous sommes allés à la rencontre d'un certain nombre de collègues, nous en avons contacté d'autres, à l'occasion de la diffusion de vos mesures «NRP». Vous vous déplacez dans les services promis à la disparition (CGR, Centre de contacts ...) en assurant votre soutien à chaque agent mais dès que vous avez tourné le dos, les belles paroles s'envolent. Vous aviez affirmé devant les agents du CPS que vous vous engageriez auprès d'eux sur leur position administrative à la disparition du CPS, vous nous avez dit la semaine dernière que vous ne ferez pas. Au CGR, même litanie rassurante et les quelques agents qui ont essayé d'en savoir davantage sur leur situation future se sont heurtés à un mur d'indifférence.

Il en est de même de la gestion du télétravail dans notre direction. Votre politique est la même depuis votre arrivée. Toutes les contre-réformes sont couchées sur le papier, les restructurations précises et implacables, tout ce qui touche à l'humain fait l'objet de belles paroles, de délégation à la gestion de chefs de services plus ou moins inspirés, plus ou moins humains et également soumis à une pression de plus en plus forte entre gestion de la pénurie et nécessité d'accomplir les missions.

La situation pandémique qui se dégrade, l'horreur des attentats, le plan social à la DGFIP, tout cela pèse lourdement sur le quotidien de nos collègues. Professionnellement, jamais nous n'avons constaté autant d'appréhension et de démotivation chez les agents, conscients que le choix de société qui est en train de nous être imposé nous conduit dans l'impasse sur le plan social, humain et économique.

Alors, en tant que représentants élus des personnels, nous allons vous poser un certain nombre de questions sur la situation quotidienne qu'ils vivent. Mais soyez bien conscient que le ressentiment est grand chez nombre d'entre eux, même si pour le moment, il s'exprime davantage par de l'abattement et de la sidération, exacerbée par la période particulière que nous connaissons. Mais ce que l'on voit poindre derrière cet état d'esprit, c'est une colère sourde devant l'incohérence des mesures prises sur le plan sanitaire et politique. La pandémie n'est pas gérable car on a étranglé le secteur public hospitalier pendant des dizaines d'années, parce que les établissements scolaires sont surchargés, les transports bondés. Il est certes plus facile de ramener tout cela à l'indiscipline des Français, à l'inconscience de la jeunesse... Les services publics sont loués, applaudis, en période de crise (pandémie, tempêtes de neige, inondations) et jetés en pâture à la population pour justifier le mois suivant un plan d'économies budgétaires.

La responsabilité de tous les maillons de la chaîne hiérarchique est immense dans cette période trouble et ce ne sont pas les préconisations du «livret du manager» (<http://www.dgfip.cgt.fr/31/spip.php?article651>) qui sont de nature à rassurer les agents et représentants des personnels sur les méthodes qui vont être employées dans la «conduite du changement». Il est de votre responsabilité de ne pas précipiter la DRFiP dans les travers de gestion qui ont fait tant de dégâts chez France Télécom / Orange, La Poste ... Le mépris que vous et vos collaborateurs exprimez dans vos réponses écrites à certaines des questions RH que nous posons (sur tel agent en situation de handicap, sur les réunions de liste d'aptitude plus récemment, ...) doit cesser. Il s'agit d'une simple question de respect et d'humanité envers les collègues.

Télétravail et travail confiné

Concernant le SIP de Balma, à la suite de notre interpellation concernant le rappel dans le service des agents équipé pour télétravailler, vous nous avez fait la réponse ci-dessous :

« La responsable du SIP de Balma a souhaité, à son retour de congés, organiser son service dans ce nouveau contexte inédit. C'est la raison pour laquelle elle a demandé à ce que les 6 télétravailleurs participent à une réunion de travail ce jeudi. Cette réunion, qui se tiendra en présentiel avec les télétravailleurs, dans la grande salle de réunion de Balma respectera toutes les contraintes sanitaires. Elle permettra tout d'abord de souder les équipes autour des missions de service public. »

Cette réunion permettra aussi d'évoquer avec chacun des agents leur contribution aux différentes missions : accueil physique, téléphonique, travail en gestion, courrier etc ... afin aussi de soulager les collègues en présentiel qui pour le moment ne disposent pas d'un équipement en télétravail. L'orientation est bien d'augmenter le télétravail. Je vous précise que la responsable du SIP de Balma s'est tout particulièrement impliquée dans le développement du télétravail dès son origine. »

Nous ne pouvons, dans la période où la pandémie gagne chaque jour du terrain, nous satisfaire de cette réponse. Faire revenir des collègues (autorisés à télétravailler le vendredi précédent par l'encadrement) le mardi pour une réunion d'organisation le jeudi, il va falloir nous expliquer ... De surcroît, nous avons appris par diverses sources que la responsable du service mène une « chasse aux sorcières » pour savoir quels collègues ont fait remonter l'information à la CGT. Nous vous avisons très formellement par la présente, que si nous venions à constater la moindre pression en ce sens sur quelques collègues que ce soit, nous saurons mettre en œuvre tous les moyens réglementaires et revendicatifs pour faire barrage à cette inadmissible pression. Dès maintenant, il est de votre responsabilité d'intervenir auprès de la comptable pour faire cesser cette attitude et auprès de l'ensemble des collègues du SIP pour leur assurer par des actes votre soutien en matière d'organisation face à la pandémie.

- nous vous avons demandé lors de la réunion précédente qu'un accusé-réception soit communiqué aux agents qui ont déposé une demande de télétravail ainsi qu'un ordre d'idée de la date à laquelle ils pourront espérer en bénéficier. Le message à l'ensemble des agents sur le télétravail, annoncé lors de notre réunion du 30 octobre, n'a pas été envoyé, alors que vous nous avez fait parvenir celui transmis aux responsables de services.

- les OS ont demandé un CT en formation CHSCT concernant le télétravail et ses incidences sur l'organisation du travail : il est urgent que vous nous communiquiez une date, afin que cet indispensable débat sur le sujet ait lieu avant que tout soit mis en place de manière autoritaire et réfléchi « à la va-vite », sans négociation.

Autres sujets :

- qu'en est-il des conséquences de l'arrêt des juges des référés du Conseil d'État, qui a prononcé la suspension des articles du décret du 29 août 2020 relatifs aux critères de vulnérabilité. Cette décision implique qu'en l'absence d'une nouvelle décision du premier ministre, les critères retenus par le précédent décret du 5 mai 2020 s'appliquent à nouveau. À notre connaissance, aucune information n'a été faite auprès des agents qui avaient été concernés au printemps et nous attendons donc des précisions de votre part sur cette question.

- nous demandons l'attribution de téléphones portables aux télétravailleurs et travailleurs confinés.

- l'application Hélios doit être interrompue les 12 et 13 novembre : dans cette situation pandémique, nous vous demandons d'accorder des ASA aux personnels des services qui seront empêchés d'exercer leur mission, du fait de l'indisponibilité de l'application.

- des agents nous ont sollicité concernant le stationnement à la place Occitane. Nous vous demandons de tout mettre en œuvre pour, dans cette période pandémique, permettre à chaque agent qui le souhaite de pouvoir se garer gratuitement à proximité de son lieu de travail, afin d'éviter la fréquentation des transports en commun.

- nous vous demandons de répondre aux motions qui vous ont été adressées par les SPF de Toulouse.